

COLLEGE PIERRE-MORETO

ALLEE HECTOR-CAPDEILLAYRE

BP 67

66301 THUIR CEDEX

Tél. : 04.68.53.04.85

Fax : 04.68.53.34.88

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le : 11/12/2014

Heure de début de séance : 13 H 30

heure de fin de séance : 13 h 45

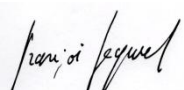

	<i>NOM Prénom</i>	<i>Qualité</i>
<i>Président de séance</i>	Monsieur SEGUREL François	Principal
<i>Secrétaire de séance</i>	Monsieur STOLS Dorian	Gestionnaire

Nombre de membres présents : **24**

Quorum : **16**

Le *procès-verbal* de la séance du précédent C.A. réuni le 20/11/2014 est *approuvé* [X]
 est *refusé* []

<i>Chapitre</i>	<i>Nature des questions traitées</i>	<i>Nbre de pages</i>	<i>Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur</i>
I	Affaires financières	1	
II	Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer)	/	
III	Equipement en matériel et mobilier	/	
IV	Transports scolaires	/	
V	Conventions	/	
VI	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., sectorisation ...)	/	
VII	Projet d'établissement	/	
VIII	Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention ...	/	
IX	Formation continue. GRETA	/	
X	Associations en milieu scolaire	/	
XI	Bilan	/	
XII	Divers	1	
	TOTAL	2	

<i>Signature du Président de séance</i>	<i>Signature du Secrétaire de séance</i>
	

<i>Transmission à l'Inspecteur d'Académie</i>	<i>Transmission au Recteur</i>
le :	le :

COLLEGE PIERRE-MORETO

ALLEE HECTOR-CAPDEILLAYRE

BP 67

66301 THUIR CEDEX

Tél. : 04.68.53.04.85

Fax : 04.68.53.34.88

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du
11/12/2014

sous la présidence de : Monsieur **SEGUREL François**, Principal

	Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION			
- Chef d'établissement : M.SEGUREL François	X		
- Adjoint : Mme GARCIA Béatrice	X		
- Gestionnaire : M. STOLS Dorian	X		
- Conseiller Principal d'Education : Mme CENA Virginie	X		
- Directeur adjoint S.E.G.P.A. : M. PLAZAS Yves	X		
<i>PERSONNALITES</i>			
- de la collectivité de rattachement : M. OLIVE René,		X	
- de la commune siège :		X	
1 – M. PORRA Régis		X	
et éventuellement	X		
2 – Mme RAYNAL Sabine	X		
- groupe de communes	X		
3 – Mme RUIZ Denise	X		
- qualifiées		X	
1 – M. HOPPE Mathias		X	
<i>REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS</i>			
<i>- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation</i>			
1 – Mme RIVIERE Danièle	X		
2 – M. DELIGNY Nicolas remp Mme MARTY	X		
3 – Mme BOUILLY Christine	X		
4 – M. BARBEDOR David	X		
5 – Mme BERGE Nancy	X		
6 – Mme VISCOLGLIOSI Nathalie	X		
7 – Mme WIMMER Muriel		X	
<i>- au titre des personnels A.T.O.S.S. :</i>			
1 – Mme TRILLES Christine	X		
2 – Mme SALY Carine	X		
3 – Mme SERRAT Marie-Hélène remp Mme FONDA	X		
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES			
<i>-parents</i>		X	
1 – Mme BAY Virginie		X	
2 – Mme DESCHAMPS Natacha		X	
3 – Mme DIVE Sandrine remp Mme PAGES	X		
4 – M. ECKERT Alain	X		
5 – Mme LENGLET Christine	X		
6 – Mme PALMADE Angélique	X		
7 – Mme TESSIER Carole	X		
<i>-élèves</i>	X		
1 – Mlle WITHOUCK Lena	X		
2 – Mlle EL-FASSI Inès	X		
3 – M. ESPINOSA Mathias	X		

PREAMBULE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11/12/2014

M. le Principal constate que le quorum est atteint, le conseil d'administration peut siéger valablement. Il remercie les membres du CA de leur participation au service de l'action éducative.

La séance débute à 13 H 30

Vote du précédent C.A. :

Le PV du précédent CA, est adopté à l'unanimité

Toutes les questions ayant été abordées à 13 H 45 la séance est levée.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 11/12/2014

- N° de séance : 03/2014/2015

Chapitre : I Nature : AFFAIRES FINANCIERES

Mme BERGE présente le projet des mercredis à la neige

Cf ci-joint

Le projet et la participation de 15 € par élève sont adoptés à l'unanimité

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 11/12/2014

- N° de séance : 03/2014/2015

Chapitre : XII Nature : DIVERS

QUESTIONS DIVERSES

M. le principal informe les membres du CA du rejet par la direction départementale de la proposition de rattrapage du pont de l'ascension.

M. le Directeur académique souhaite que ce rattrapage s'opère les mercredis 6 et 13 mai pour organiser l'épreuve d'histoire des arts et propose de libérer les élèves non concernés.

Mme Lenglet s'inquiète des remplacements de professeurs.

M. le principal rappelle que les congés supérieurs à deux semaines sont systématiquement remplacés, à l'exception de très rares cas où il est impossible d'embaucher un enseignant par manque d'enseignants disponibles. Pour les congés plus courts, il est fait appel à un enseignant de la discipline dans l'établissement ou à un enseignant membre de l'équipe pédagogique d'une autre discipline. L'enseignant en congé peut aussi rattraper les cours par la suite.

Mme Pagès évoque l'enseignement de la physique en classe bilingue.

M. le principal l'informe qu'en l'absence de validation par l'autorité académique nous ne pourrions pas le mettre en place pour le moment.

Point sur les travaux.

Dans le cadre des travaux de restructuration, les bureaux de la direction et de l'administration (secrétariat et intendance) seront déménagés pendant les congés de Noël. En conséquence, ces services seront fermés au public les 18 et 19/12 2014 ainsi que les 05 et 06/01 2015.

PROJET DES MERCREDIS A LA NEIGE

Notre département offrant des conditions privilégiées pour faire découvrir aux enfants scolarisés l'ouverture culturelle et la pratique physique d'activités de pleine nature ; plongée sous marine, planche à voile, parapente, escalade, randonnées pédestres, ski de fond, de piste, etc.....

Les professeurs d'E.P.S. souhaiteraient faire profiter aux élèves de l'association sportive du collège de la possibilité de pratiquer l'activité ski de piste dans les stations de ski des Pyrénées Orientales.

En effet cette opportunité fonctionne depuis de longues années dans le cadre de l'UNSS dans notre département

Objectifs

- Faire découvrir le ski de piste à nos élèves à moindre coût.
- Faire découvrir le milieu montagneux et ses différentes facettes
- Connaître la diversité du département (plaine/montagne)

Pour qui ?

Les élèves volontaires de l'UNSS du collège P. Moreto.

Les sorties seront organisées par niveaux de classe, 6^{ème}/5^{ème} la première le 14-01-2015, 4^{ème}/3^{ème} la seconde le 21-01-2015.

Quand ?

Le mercredi de 7h15 (départ du collège à 7h30) à 18h00 (retour au collège)

Encadrement :

A chaque sortie les élèves seront répartis en quatre groupes de niveaux avec quatre professeurs d'EPS du collège, plus d'autres adultes supplémentaires (professeurs d'autres disciplines, conseillers principaux d'éducation, surveillants, parents d'élèves) afin d'offrir un encadrement plus étoffé pour les élèves nécessitant plus d'attention.

Coût

15€ par enfant

- 8€ de forfait pour les remontées mécaniques
- 3,50€ pour la location du matériel (skis, casque, bâtons, chaussures)
- 3,50 € pour le transport

Les professeurs d'EPS ont négocié les prix de la location du matériel de ski chez ESPACE LOISIRS à PYRENNES 2000.

A LA CHARGE DES FAMILLES

Document pour le conseil d'administration du

- La tenue vestimentaire : **lunettes ou masque**, gants chauds, bonnet, chaussettes chaudes, blouson et pantalon de ski permettant la pratique de l'activité (par temps froid), crème solaire.
- Le pique-nique du midi
- Le goûter de fin de journée de ski.
- Veiller à ce que les élèves rattrapent les cours manqués.
- Renseigner les professeurs d'EPS sur le niveau de ski de votre enfant, afin que ce dernier puisse prendre rapidement du plaisir au cours de cette journée.

Groupe 1 : moins de trois journées de pratique de ski.

Groupe 2 : débutant, prend le téléski et descend les pistes vertes sans chuter.

Groupe 3 : Moyen, descend les pistes bleues sans chuter.

Groupe 4 : débrouillé, descend les pistes rouges sans chuter.

Groupe 5 : confirmés, descend les pistes noires sans chuter.

A LA CHARGE DU COLLEGE

- Enregistrer les élèves volontaires (distribution et récupération des fiches d'inscription)
- Organiser les groupes de ski (élèves et encadrement)
- Organiser la logistique des sorties (réservation des bus, location du matériel de ski, achat des forfaits de remontées mécaniques).
- Récupérer la participation financière des familles et régler les prestataires de service.
- Assurer le suivi pédagogique de ces sorties (chaque élève sera placé dans un groupe correspondant à son niveau de pratique déclaré par sa famille et suivra une progression pédagogique dans l'activité ski assurée par un professeur d'EPS.)
- En cas d'accident les élèves seront pris en charge par les pisteurs secouristes et dirigés éventuellement vers le centre hospitalier le plus proche. Comme toute activité de l'association sportive, la licence UNSS assure les élèves en cas d'accident.
- Le collège a pour objectif de remplacer 50 à 80% des cours supprimés.

L'équipe des professeurs d'EPS du collège P.Moreto.